

Division du premier degré

Fiche profil de poste : **Chargé/Chargée de parcours de scolarisation en milieu scolaire ordinaire et spécialisé auprès de la MDPH Alsace**

Circonscription : Strasbourg Ecole Inclusive

Localisation : MDPH Alsace antenne 67 - 6a rue du Verdon 67100 Strasbourg

1. Définition du poste et des missions :

Expert de la thématique de la scolarisation des enfants et des jeunes de moins de 25 ans en situation de handicap et de la co-construction des parcours, l'enseignant référent/enseignante-référente :

- Contribue à l'évaluation pluridisciplinaire des enfants et jeunes de moins de 25ans en situation de handicap
- Assure le suivi de la mise en œuvre des décisions de la CDAPH dans le champ de l'accueil en établissements jeunes
- Participe à la définition des processus et des orientations de la MDPH
- Contribue au développement et à l'animation du réseau partenarial
- Apporte son expertise sur les situations individuelles complexes ou particulières d'enfants et jeunes handicapés scolarisés, et participe à leur résolution
- Apporte un éclairage technique aux cadres et un appui technique aux agents de la MDPH pour le traitement des situations individuelles des jeunes de moins de 25 ans
- Contribue à la formation interne des cadres et des agents de la MDPH
- Assure une veille technique par rapport à la connaissance du réseau et à l'évolution du droit spécifique des enfants et des jeunes en situation de handicap
- Est référent de dispositifs spécifiques : plateforme TSA, plateforme DI Sonnenhof, dispositif d'autorégulation (DAR), unité d'enseignement en maternelle Autisme (UEMA), unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA), ...
- Travaille en transversalité avec les autres cellules du Service d'expertise thématique, les autres services de la MDPH et les partenaires, dans la logique de la réponse accompagnée pour tous.
- Assure la complétude et le suivi des tableaux de bord d'activité de la cellule scolarisation
- Contribue à la formation et à l'information auprès des personnels de l'éducation nationale et des organismes partenaires de la MDPH 67 pour toutes les questions relatives à la scolarisation des enfants en situation de handicap
- Participe à l'animation de toutes les Equipes Pluridisciplinaire d'Evaluation (EPE) Jeune
- Contribue à l'animation de la CDAPH Jeune
- Anime la réunion « Harmonisation des pratiques » associant l'unité Scolarisation et le Service d'expertise médicale et para-médicale
- Assure la mise à jour du document partagé « Evaluation scolaire »
- Assure le suivi des décisions de la CDAPH dans le champ de la scolarisation en milieu ordinaire et dans le champ de l'orientation en établissement et services médico sociaux
- Assure l'interface avec l'ensemble des acteurs institutionnels de l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de handicap : l'Education Nationale (IEN, ERH, directeurs et chef d'établissement, PIAL, ...) ; les directeurs des EMS et SMS pour optimiser l'articulation entre la

scolarisation en milieu ordinaire et en milieu spécialisé et assurer une mise en œuvre efficiente du Plan Personnalisé de Compensation

- Assure la fonction de correspondant des ERH

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

- Bonne connaissance de la réglementation et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves en situation de handicap.
- Bonne connaissance des structures et dispositifs de l'éducation nationale et plus particulièrement de l'enseignement adapté et de la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire du 1er et du 2nd degré.
- Bonne connaissance des établissements et services médicosociaux et sanitaires du territoire (IME, IMPro, ITEP, SESSAD, CAMSP, CMPP, hôpital de jour...), du secteur social et judiciaire
- Maîtrise des techniques d'entretien et de médiation, qualités relationnelles permettant de travailler en partenariat, d'accueillir, écouter et dialoguer avec les familles parfois en situation difficile
- Grande confidentialité et devoir de réserve
- Disponibilité, rigueur, mobilité
- Capacité d'autonomie et de reporting
- Facultés d'adaptation, de dynamisme et créativité
- Maîtrise de l'outil informatique et des applications courantes (traitement de texte, tableurs Excel, messagerie électronique,...)

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi

- Les candidats devront être titulaires du CAPPEI, du CAPA-SH ou tout diplôme équivalent. Les enseignants ne possédant pas de spécialisation peuvent obtenir ce poste à titre provisoire. Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission qui examinera leurs motivations et leurs aptitudes à assurer les missions assignées.
- Ses missions s'exercent au sein de la MDPH CEA 67 et peuvent pour partie s'exercer en télétravail, sous l'autorité fonctionnelle de la direction de la MDPH 67 et sous l'autorité hiérarchique de l'IEN Ecole inclusive
- Le temps plein de 1607 heures est annualisé en 40heures/semaine.
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - NBI

Contact :

IEN Ecole Inclusive : 03.88.45.92.30 – ienash67@ac-strasbourg.fr